



DEMANDE D'AUTORISATION TEMPORAIRE PRÉALABLE À LA MISE EN LOCATION D'UNE HABITATION EN MEUBLÉ DE COURTE DURÉE (CONSTITUE UN CHANGEMENT D'USAGE)

1/ ADRESSE DU LOCAL OU DES LOCAUX D'HABITATION OBJET DU CHANGEMENT D'USAGE

Référence cadastrale : Lot ⁽¹⁾ N° :

Courriel :@.....

(fournir copie du mandat de gestion)

Date de la dernière autorisation :

1

Nombre de renouvellements déjà sollicités pour ce logement :

Le cas échéant, joindre les précédents arrêtés municipaux accordant le changement d'usage

Avez-vous déposé plusieurs demandes concernant des appartements différents sur la commune de REALLON à la location en meublé de courte durée? : ☐ oui ☐ non

Si oui, précisez combien :

Adresses complètes des meublés déjà loués :

4/ DESCRIPTION DU LOCAL D'HABITATION OBJET DU CHANGEMENT D'USAGE

L'immeuble est-il en copropriété ? : ☐ oui ☐ non

Superficie du local :m² Nombre de pièces principales :

Surface totale habitable du bâtiment :

Je certifie exacts tous les renseignements fournis ci-dessus.

Fait à le

Signature

--

ANNEXE : ENGAGEMENT DU PROPRIÉTAIRE

Je soussigné(e) ☐ Mme ☐ M.

Nom : Prénom :

Adresse :

☐ agissant en qualité de propriétaire

☐ agissant en qualité de mandataire du propriétaire suivant (fournir le mandat)

☐ Mme ☐ M.

Nom : Prénom :

Adresse :

du local situé :

Adresse (entrée, bâtiment, immeuble, résidence) :

Complément d'adresse : N° :Voie :Code postal :

1/ Le logement fait partie d'une copropriété : ☐ oui ☐ non

Si oui, écrire de façon manuscrite la totalité du texte suivant :

« J'atteste que le règlement de copropriété du local visé ci-dessus ne s'oppose pas au changement d'usage sollicité »

.....

.....

.....

.....

2/ Normes de décence

Écrire de façon manuscrite la totalité du texte suivant :

« J'atteste que le logement mis à la location respecte les normes de décence prévues par le décret 2002-120 du 30 janvier 2002 »

.....

.....

.....

.....

3/ Conventionnement et aides publiques

Écrire de façon manuscrite la totalité du texte suivant :

« J'atteste que le logement ne fait l'objet d'aucun conventionnement, ni n'a bénéficié d'aides publiques interdisant à ce jour le changement d'usage à titre temporaire »

.....

.....

.....

.....

4/ J'atteste sur l'honneur et certifie exacts tous les renseignements fournis ci-dessus.

Il est rappelé l'article 441-7 du Code pénal

« Est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 euros d'amende le fait :

1° D'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts ;

2° De falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° De faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié ;

Les peines peuvent être aggravées lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui;

De plus, en cas d'infraction aux dispositions de l'article L.631-7 du CCH, des poursuites auprès du tribunal correctionnel de GAP peuvent être engagées pour mettre en œuvre les sanctions prévues aux articles L.651-3 du CCH.

Je m'engage

- à ne pas exercer l'activité envisagée tant que l'autorisation sollicitée ne m'aura pas été délivrée par le Maire de REALLON

Fait à le

Signature

--